



Verband Schweizerischer Schützenveteranen  
Association suisse des tireurs vétérans

---

## PROCES-VERBAL

103<sup>ème</sup> **assemblée des délégués ordinaire**

**Samedi, 22.04.2017, Salle Lopper, Hergiswil NW**

---

Présidence	Bernhard Lampert, président central
Procès-verbal	Walter Ruff, actuaire de l'association
Traduction	Paul Döbeli
Ordre du jour	selon invitation
Durée	10h15 – 12h40

---

Godi Blättler, président des tireurs vétérans nidwaldiens, salue chaleureusement les personnes présentes dans la salle Lopper à Hergiswil NW. Ses modestes connaissances de la langue de Voltaire lui permettent uniquement de saluer les camarades de la Suisse romande. Une fois de plus les organisateurs de l'AD peuvent remercier différents sponsors de leur générosité. Un remerciement spécial va à la commune d'Hergiswil pour l'apéro offert. Les personnes présentes la remercient avec un fort applaudissement. Le Président est très fier que les tireurs vétérans suisses aient choisi le canton de Nidwald pour séjourner pour la première fois dans son canton. Le comité de l'association nidwaldienne des tireurs vétérans a choisi le beau village d'Hergiswil près du Lopper pour y siéger. Valentin Blättler, d'Hergiswil, était il y a 100 ans le premier président et co-fondateur de l'ASTV. Godi Blättler ne veut pas donner l'impression que le village ne fonctionne qu'avec des Blättler. Entretemps les Wicki, Zberg, de Weissenfluh et beaucoup d'autres sont venus habiter à Hergiswil. Ils forment la commune activement et contribuent au paradis fiscal. Le Président souligne que le programme récréatif a été raccourci massivement par rapport aux années passées, et ce sur désir du comité central afin de permettre aux participants de cultiver la camaraderie. Encadré par ses deux plus jeunes filles, il souhaite à toutes les personnes présentes un séjour agréable et inoubliable dans notre „Glasisdorf Hergiswil“ et remercie pour l'attention.

Un chaleureux remerciement à nos camarades de tir nidwaldiens, aussi pour les cadeaux. Magnifiquement organisée, l'AD organisée restera encore longtemps dans nos mémoires.

---

### ORDRE DU JOUR

#### 1. Salutations du président central

Au nom du comité central, le président central Bernhard Lampert salue chaleureusement tous les délégués, hôtes d'honneur ainsi que toutes les personnalités de la politique, des administrations, de l'armée, représentants d'associations amicales et de sociétés qui soutiennent notre relève. Ce sont:

#### Représentants de la politique:

Hans Wicki, conseiller aux Etats, Hergiswil

Peter Scheuber, président du Grand Conseil, Ennetmoos

Karin Kayser-Frutschi, conseillère d'Etat, directrice de la justice et de la sécurité, Oberdorf

---

#### Actuaire de l'association

Walter Ruff  
Hinder Nüchilch 13  
8213 Neunkirch

052 681 17 46  
079 249 41 63  
walter.ruff@shinternet.ch

Remo Zberg, président de la commune d'Hergiswil

**Représentants de l'armée:** Colonel Zeno Odermatt, commandant de l'unité de coordination 2, Colonel Theo Kuchler, commandant d'arrondissement, Stans-Oberdorf

**Représentants du monde de tir:** Luca Filippini, FST, Lucerne, Andreas von Känel, président du conseil de fondation du musée de tir, Morat, Regula Berger, directrice du musée de tir, Berne, Peter Zbinden, chef de concours fusil ASM, Winterthur, Jacques Dessemontet, président ASVTS, Yverdon-les-Bains, Heinz Kumpf, secrétaire central ASCC, Luterbach, Max Ziegler, président KDG Buochs NW

**Représentant d'une société qui soutient l'ASTV:** Fritz Egger, RUAG Ammotec, Thoune.

**Président d'honneur ASTV:** Heinz Häsler, Gsteigwiler

**Membres d'honneur ASTV:** Edgar Aerni, Peter Anderegg, Fritz Britt, Max Brüttsch, Michel Dousse, Pius Kyburz, Josef Lauper, Franz Müller et Walter Schiesser.

**Dames d'honneur:** Beatrice Blättler, Hergiswil NW, et Christina Blättler, Siebnen SZ.

Les listes détaillées se trouvaient sur les tables.

Pour sa 113<sup>ème</sup> année d'existence, l'association suisse des tireurs vétérans retourne au lieu de naissance et de domicile de son premier président central et président d'honneur. Remplaçant du président du Gouvernement, Valentin Blättler (1837 – 1911) dirigeait l'ASTV depuis sa fondation en 1904 jusqu'à 1910 comme président central. Après sa démission il a été nommé président d'honneur et décéda une année après en février 1911 dans sa 74<sup>ème</sup> année d'un malaise. Valentin Blättler, une personnalité surdouée et aux vastes intérêts, était avocat et procureur dans le canton de Nidwald. En tant que politicien il était à 36 ans conseiller d'Etat. Dans l'armée il était lieutenant-colonel.

L'assemblée des délégués a été encadrée par la fanfare Pilatus de Hergiswil, dirigée par Madame Maria Müller.

L'ordre du jour a été adressé en temps requis aux délégués. Dans le délai prescrit aucune des associations cantonales n'a présenté une demande. Le président central ouvre la 103<sup>ème</sup> AD puisqu'il n'y a pas d'objection et de complément.

---

**2. Hommage aux camarades décédés** Le président central a une pensée pour les camarades disparus l'année passée qu'il exprime avec les mots suivants :

Le temps – il nous accompagne pendant toute notre existence. Il y a le temps de la joie. Un temps de silence. Un temps de la douleur et du deuil et un temps de mémoire reconnaissante. „Le temps ne guérit pas tout; mais dégage l'incurable du centre“, a écrit Ludwig Marcuse, un philosophe et poète allemand.

Après un dernier morceau de musique le président central remercie la fanfare Pilatus de Hergiswil. L'assemblée prend congé avec des applaudissements nourris.

---

**Remo Zberg**, Président de la commune d'Hergiswil,

salue cordialement les personnes présentes et présente les salutations du Conseil communal et de la population d'Hergiswil qui jouit du lac le plus beau et des plus belles montagnes. Il se réjouit que l'ASTV ait choisi Hergiswil pour son assemblée annuelle. La verrerie, connue en dehors des limites cantonales, fête cette année ses 200 ans d'existence. Avec ses 5'600 habitants, Hergiswil n'est pas la plus grande commune du canton. Mais sa situation financière est confortable. C'est grâce à une politique financière et fiscale saine. La situation de la circulation et la desserte sont bonnes (cadencement de 15 minutes direction Lucerne), des bonnes possibilités de formation dans la proximité, une zone récréative de proximité et le bel accès direct au lac des Quatre-

Cantons. Habiter à Hergiswil est très demandé. Plus de 70 sociétés y sont actives. Avec la conviction qu'Hergiswil a un avenir prometteur il clôt son discours.

Un tonnerre d'applaudissements salue cette allocution. Le président central remercie l'orateur avec un petit cadeau et lui souhaite ainsi qu'à la commune d'Hergiswil prospérité et de bien-être.

---

### **3. Présence et élection des scrutateurs**

Sont présents: 25 associations cantonales, 1 association régionale ainsi que 23 hôtes. Ont le droit de vote: 10 membres d'honneurs, 136 délégués et 11 membres du comité central. Total 157 personnes présentes. Majorité absolue: 79 voix.

Sont élus scrutateurs: rang 1: Rudolf Witschi, AC BE, rang 2: Marlies Lüthi, AC BE, rang 3 et 4: Marcel Odermatt, AC SZ, rang 5: Jakob Wyrsh, AC OW, rang 6 et 7: Ueli Looser, AC SH.

---

### **4. Procès-verbal de la 102<sup>ème</sup> assemblée générale des délégués du 16.04.2016 à Kreuzlingen TG**

Le procès-verbal de la 102<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire des délégués est publié dans le rapport annuel de notre association; la version originale allemande aux pages 25 – 31, et la traduction en français aux pages 32 – 37. L'AD accepte le procès-verbal sans discussion en remerciant Walter Ruff, actuaire de l'association pour son travail consciencieux et Paul Döbeli, pour la traduction impeccable.

---

### **5. Rapport annuel du président central et rapport d'activité de la commission de tir**

Le rapport annuel 2016 du président central figure aux pages 1 – 3 (version originale allemande), ainsi qu'aux pages 4 – 5 en français. La discussion n'est pas demandée. Jean-Pierre Kunz, vice-président procède au vote sur le rapport. L'assemblée accepte le rapport annuel 2016 sans discussion et avec des applaudissements.

Le rapport d'activité de la commission de tir et les résultats se trouvent aux pages 12 – 19 du rapport annuel 2016. Le rapport est accepté sans discussion et la commission de tir et son président, Florian Zogg, sont remerciés de leur excellent travail.

---

### **6. Comptes annuels 2016, décompte des cartes-couronnes 2016, rapport de la commission de vérifications des comptes, décharge du caissier central et du comité central**

Les comptes annuels 2016 se trouvent en deux langues aux pages 20 – 22, le décompte des cartes-couronnes et leurs fonds à la page 23 du rapport annuel 2016. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 2'161.80. L'écart par rapport au budget 2016 s'explique par des achats de matériel non effectués. L'association dispose au 31.12.2016 d'un capital propre de CHF 115'735.19 et des provisions fonds inclus pour des tâches spéciales de CHF 94'340.00. Les remboursements du fonds des cartes-couronnes se montent à CHF 232'071.00, les entrées de paiements des associations cantonales s'élevaient à CHF 176'778.00. L'état du fonds des cartes-couronnes est de CHF 686'069.00 au 31.12.2016.

Le rapport de la commission de vérification des comptes – présidée par Marcel Odermatt – figure en deux langues à la page 24 du rapport annuel 2016. Les rapporteurs proposent à l'AD 2017 d'accepter les comptes 2016 et le décompte des cartes-couronnes. De plus, ils proposent de donner décharge au comité central. La commission de vérification des comptes n'a pas de remarques supplémentaires. Le président central remercie les camarades pour leur bon travail de révision.

---

Les délégués approuvent sans discussion et à l'unanimité. Avec un applaudissement ils remercient le caissier central, Martin Hug, pour son important travail et la comptabilité gérée irréprochablement.

---

### **Peter Scheuber, président du Grand Conseil du canton de Nidwald,**

remercie de l'aimable invitation à l'AD. Il se réjouit que l'ASTV ait choisi Hergiswil dans le canton de Nidwald pour tenir la 103<sup>ème</sup> AD. Il peut apporter les meilleures salutations aux personnes présentes du Gouvernement et du Grand Conseil du canton de Nidwald. Le canton de Nidwald est un petit canton au point de vue surface, mais c'est un canton qui possède une économie florissante, avec un des taux de chômage les plus bas de la Suisse. Nidwald se trouve au coeur de la Suisse centrale avec une excellente viabilisation, avec une desserte de l'A2 vers le nord et le sud. Nidwald dispose d'un aéroport régional à Buochs qui a servi comme aéroport militaire et est actuellement inscrit comme Sleeping Base. Grâce à cet aéroport, le canton abrite son plus grand employeur, le constructeur d'avions Pilatus à Stans. Pilatus occupe presque 2'000 collaborateurs. Les avions les plus récents, le PC-24, seront bientôt livrés à la clientèle. C'est le premier jet qui est produit par Pilatus, avec une très bonne demande. Trois ans avant les premières livraisons il y a déjà eu 84 commandes. Il existe aussi des entreprises industrielles avec une vieille tradition. Le président de la commune d'Hergiswil en a déjà présenté une : l'histoire bicentenaire de la verrerie de Hergiswil. Il pense aussi à l'abattage de gypse naturel blanc. La roche naturelle est extraite dans la région du Stanserhorn et transformée en gypse blanc dans la fabrique d'Ennetmoos. Un matériel apprécié de très haute qualité. La maison Steinag Rozloch AG extrait la pierre de chaux et le transforme en divers marchandises de ciment. Mais la plus grande partie des pierres est utilisée par les CFF pour la construction des rails. Mais le canton de Nidwald dispose de beaucoup de PME dans diverses branches. A Oberdorf se trouve la Swissint, un centre de formation de l'armée pour les soldates et les soldats, qui après rendent de précieux services pour promouvoir la paix dans le monde entier. Avec ce département le canton de Nidwald a reçu une compensation pour l'ancienne place d'armes qui comprenait une école de recrue d'infanterie. Mais le canton de Nidwald peut encore proposer autre chose, c'est dans le domaine des loisirs et du tourisme. Beaucoup de montagnes sont desservies avec des chemins de fer de montagne. Une nouveauté est la Cabrio-Bahn sur le Stanserhorn. Une réalisation remarquable qu'on doit avoir vue. Des deux côtés il y a des trains qui montent au Pilatus. La télécabine du côté d'Hergiswil est toute nouvelle ; elle date de l'année passée. En 2016, les installations d'Engelberg-Trübsee-Titlis ont mis en service leurs télécabines. La région „Trübsee Jochpass“ se trouve en grande partie sur territoire nidwaldien. Tout en haut se trouve le point le plus haut du canton de Nidwald, le Rotstöckli à 2901 m. Là est installée la cabane « Klewenalpstock » avec le openair country des Alpes et des moyens de transport divers qui nous amènent dans le monde des montagnes. On peut jouir de belles vacances en randonnée dans la région et on trouve des restaurants de tous genres, loin du stress et de l'effervescence. Un top devrait être le nouveau domaine Bürgenstock. Dans les années passées, 500 millions de francs ont été investis. On prévoit 800 nouvelles places de travail. Les premiers hôtels seront ouverts en septembre 2017. Le Bürgenstock a une tradition de plus de 100 ans et est connu internationalement. Chères camarades tireuses, cher camarades tireurs, chers hôtes, j'aimerais maintenant revenir au tir de sport et à la sécurité. Votre serviteur se penchait dernièrement sur le thème de la sécurité: L'année passée lors de la fête cantonale de tir de Nidwald j'ai fait la remarque suivante à un journaliste, que lors d'une fête de tir ou d'une fête de lutte nous n'avons pas besoin d'un service de sécurité ou de la police comme à d'autres manifestations sportives. Le journaliste m'a demandé : pourquoi pas? Je lui ai répondu que ces deux sports ont une longue tradition et sont très populaires et que la camaraderie y est au premier plan. Chacun aide l'autre, si quelqu'un veut porter atteinte à la camaraderie. Si c'était partout comme ça, on serait plus content. Mais en réalité la situation générale en matière de sécurité se présente autrement. Il existe une étude de l'académie militaire de l'EPUL de Zurich qui est actualisée annuellement. Elle totalise 310 pages! Je l'ai étudiée et j'ai constaté qu'il existe des réponses aux questions soulevées. Une en-

quête représentative dans la population relève que le sentiment de sécurité de la population suisse est tombé notablement en comparaison de l'année passée et se trouve actuellement au niveau de l'année 2000. A la question: Comment vous sentez-vous au point de vue de la sécurité dans l'espace public? 18% disent qu'ils se sentent plutôt ou tout à fait non sûrs. C'est presque chaque 5<sup>ème</sup> personne. Cela devrait donner à penser à ces gens qui veulent renoncer à la défense de la patrie! Ces résultats donnent une réponse aux statistiques qui ont été publiées en début d'année. On peut lire qu'en 2016 les demandes pour pouvoir acheter une arme en Suisse ont eu une croissance annuelle forte! Ce ne sont pas seulement les tireurs sportifs ou les chasseurs qui sont responsable de cet accroissement. Il existe des informations claires des marchands d'armes que ce sont des femmes seules ou des personnes plus âgées qui achètent une arme pour augmenter l'autoprotection. Notre invité doute que ce soit la bonne sécurité. Il peut s'imaginer que l'augmentation des armes pourrait provoquer une poussée dans le tir de sport.

Au nom du Gouvernement et du Grand Conseil il souhaite à l'ASTV le meilleur pour l'avenir, une bonne santé aux personnes présentes et bon tir dans la saison de tir à venir. Et surtout de jouir d'une bonne camaraderie entre les personnes qui ont les mêmes idées. Il remercie pour l'attention et souhaite à chacune et à chacun encore un bon séjour dans le beau canton de Nidwald.

Les personnes présentes gratifient l'orateur d'applaudissements nourris pour son discours. Le président central le remercie et lui remet un petit cadeau.

---

## **7. Budget 2017**

Le budget 2017 figure aux pages 21 et 22 du rapport annuel 2016. Avec des dépenses de CHF 239'350.00 et des produits de CHF 233'150.00 le budget prévoit une perte de CHF 6'200.00. Le déficit est dû à la situation changée à la finale JU+VE ainsi qu'aux achats de matériel.

Le budget 2017 est accepté à l'unanimité des délégués.

## **8. Fixation de la cotisation annuelle 2018**

Les délégués acceptent à l'unanimité la proposition du comité central de laisser inchangée la cotisation annuelle à CHF 1.00 et d'augmenter la contribution destinée à des fins déterminées pour l'encouragement de la relève (finale JU+VE) dès 2018 de CHF 1.50 à CHF 2.00 par membre.

---

## **9. Elections**

Sont à élire les membres du comité central en activité pour une durée de fonction de 2017 – 2020. Heinz Gränicher, secrétaire central, doit quitter le comité central pour raison d'âge (selon l'article 20, al. 2 de nos Statuts). Fritz Kilchenmann, chef de tir de la région centre, a présenté sa démission pour des raisons personnelles. Nous respectons son désir, après qu'il a passé 9 ans au comité central.

### **9.1 Election des membres du comité central en activité**

Se présentent à l'élection: Jean-Pierre Kunz, 1944, Paul Döbeli, 1946, Florian Zogg, 1946, Heinz Schmied, 1946, Bernhard Lampert, 1947, Walter Ruff, 1947, René Birri, 1949, Martin Hug 1952, et Alois Estermann, 1956. L'élection est ouverte et se fera en bloc. Tous les membres du comité central en activité sont élus à l'unanimité.

### **9.2 Election de deux membres au comité central**

- Martin Landis, 06.12.1955, habitant Kirchgasse 7, 8907 Wettswil ZH, divorcé, contremaître maçon comme membre de la commission de tir.
- René Schmucki, 18.07.1957, habitant Ruedswilstrasse 14, 3423 Ersigen BE, marié, chef de vente, comme secrétaire central.

Les deux nouveau membres du comité central déclarent accepter l'élection. Le président central les félicite et leur souhaite la bienvenue. Ils reçoivent une enveloppe avec les accessoires du CC.

### **9.3 Election du président central**

Le président central actuel, Bernhard Lampert, est d'accord de rester à la présidence pour une nouvelle durée de fonction. Jean-Pierre Kunz, vice-président, passe au vote. Bernhard Lampert est réélu à l'unanimité et avec de vifs applaudissements. Il remercie les délégués de la confiance accordée et nous assure qu'il va s'employer avec force pour la cause du tir. Il accepte l'élection.

### **9.4 Election d'un nouveau membre de la commission de vérification des comptes**

Est élu à l'unanimité Kurt Bichsel, 11.12.1949, habitant Langelenstrasse 44, 9100 Herisau AR, marié, économiste d'entreprise ESCEA. Il déclare accepter l'élection.

---

### **Discours du représentant de l'Armée**

Le président central se réjouit de donner la parole au représentant de l'armée, le colonel Zeno Odermatt, commandant de la centrale de coordination 2. Pour nous, tireurs vétérans, c'est un grand honneur et une profonde satisfaction de saluer à nos assemblées annuelles un officier supérieur de l'Armée.

Le colonel Zeno Odermatt remercie chaleureusement pour l'invitation à notre AD. Il représente le divisionnaire Hans-Peter Walser, cdt Ter Reg 2. Comme nidwaldien il se réjouit spécialement de cette invitation. Il se sent honoré parce qu'elle est un signe d'attachement et une preuve de notre engagement mutuel pour des valeurs communes, comme par exemple pour „sécurité et liberté“. Tout d'abord il félicite les tireurs pour leurs bons résultats pendant la saison de tir. Il remercie aussi pour le grand engagement. L'Armée sait ce qu'elle doit aux tireuses et tireurs. Le tir de précision 300/50/25m et le programme obligatoire a toujours une grande signification pour l'armée. Le fait que le soldat peut manipuler son arme entre les cours de répétition et tire avec précision sur 300m est précieux surtout si on pense aux temps de formation court. Nous devons nous engager pour conserver l'infrastructure nécessaire. C'est une tâche délicate. Il nous remercie pour notre engagement. Avec leur expérience, les vétérans peuvent inciter les jeunes pour les cours de jeunes tireurs. C'est la base pour la pratique d'un sport qu'on peut exercer toute une vie. Pour l'Armée – et pour notre société que les jeunes apprennent à manipuler leurs armes. L'armée peut profiter de bons jeunes tireurs, surtout dans l'école de recrues où on peut les engager comme tireurs suppléants. Un grand merci pour votre soutien. Les tireuses et tireurs cultivent aussi la vie associative et nos valeurs communes. L'orateur trouve important d'être conscient des valeurs communes pour notre Etat et notre démocratie. Face à la démotivation et la lassitude envers notre Etat aux différents échelons (communal, cantonal, fédéral), il faut participer et s'engager activement dans les divers secteurs. Commencer dans les sociétés jusqu'à l'Armée. Les tireuses et tireurs fournissent une contribution d'intégration: Ils se donnent à un sport que les grands-parents peuvent exercer avec les nièces/neveux et où on ne sait pas d'avance qui gagne. La sécurité et la liberté sont la base afin d'exercer entre beaucoup d'autres le tir de sport. La sécurité et la liberté ne sont pas évidentes et pas gratuites. La situation exige le développement de l'Armée. La disponibilité doit être augmentée et la mobilisation doit être réintroduite. Lors de la formation des cadres l'accent doit de nouveau être mis sur la formation des cadres pratique. Les formations doivent être équipées complètement et ancrées plus régionalement. Ces valeurs du développement de l'armée qui ont été acceptées à une grande majorité par les deux Chambres fédérales ne peuvent être réalisées que si deux facteurs de succès sont combinés. Primo: Sécurité de planification. L'armée doit pouvoir disposer des 20 milliards nécessaires dans les quatre prochaines années. Le service de garde haussé, l'équipement complet et les approvisionnements nécessaires en armement requièrent ce montant impérativement. Secundo: Personnel. Si on ne peut pas recruter 18'500 recrues annuel-

lement, l'effectif de l'Armée de 140'000 membres ne peut pas être garanti. Même si le peuple et les cantons ont décidé il y a 4 ans de maintenir l'obligation de servir nous sommes en présence, de facto, de la « liberté de choix ». Si le peuple et la politique veulent disposer dans le futur d'une réserve stratégique au niveau fédéral, il faut intervenir. Des valeurs communes comme base, fournir une contribution personnelle, mettre l'accent sur le bien commun et la solidarité: pour le bien de notre beau pays. Faisons le chemin en commun. Il souhaite à tous "Bon Tir" et une saison fructueuse 2017 sans accidents. Le président central remercie l'orateur pour ses mots clairs et lui souhaite tout de bon, santé et bien-être. Il lui remet un petit cadeau. De vifs applaudissements couvrent ces déclarations.

---

## 10. Révision partielle des Statuts: Changement des articles 4, 12 et 24 et insertion d'un nouveau chapitre IX «Pouvoir disciplinaire et juridiction» (selon annexe 2)

### **Justification de la révision partielle**

Les Statuts de l'ASTV sont entrés en vigueur en 2008 et ont été révisés en 2011 et 2012. Avec l'acceptation des nouveaux Statuts de la FST lors de l'AD DV 2016, notre nouveau statut comme association-membre avec les droits et obligations y afférents a été assuré. L'ancienne convention écrite a été remplacée par des formulations nous concernant dans les nouveaux Statuts de la FST et des réglementations spéciales dans les RTSp.

Par la suite, les articles 4, 12 et 24 de nos Statuts doivent être modifiés. La désignation d'association-membre doit être changée et les indications concernant la convention écrite doivent être biffées. Et nous devons encore régler une affaire avec la FST. Dans les nouveaux Statuts de la FST il est indiqué qu'on doit insérer au titre des obligations d'une association-membre (art. 11, chiffre3) la disposition: "Se soumet au pouvoir disciplinaire des organes de juridiction FST et reconnaît leur décisions. Ceci est valable pour ses propres membres jusqu'au niveau tireur". La FST demande que cette stipulation soit mentionnée dans les Statuts des associations-membres. Cette demande incontestée peut être satisfaite avec le nouveau chapitre "Pouvoir disciplinaire et juridiction".

### **Demandes et présentation des articles à changer**

Par la suite tous les changements sont listés et justifiés si nécessaire:

#### *Article 4 (associations-membres)*

- Changement de l'article 4, alinéa 1. Changement du texte: "l'ASTV est association-membre de la fédération sportive suisse de tir (FST). La relation avec cette association est réglée par une convention écrite".
- Le reste est inchangé.

#### *Article 12 (Composition AD)*

- Changement de l'article 12, dernier alinéa. Radiation de: "~~—Selon convention avec la FSTdeux— représentants— peuvent— assister— avec— voix— consultante~~"  
Le reste est inchangé.

#### *Article 24 (Président central)*

- Changement de l'article 24, alinéa 3, changement texte: " En outre, il représente l'ASTV, ensemble avec les délégués définis dans la convention écrite avec la FST lors des assemblées des délégués de la FST."
- Le reste est inchangé.

#### *Chapitre IX (Pouvoir disciplinaire et juridiction)*

- Nouveau article 39, "~~Soumission au pouvoir disciplinaire des organes de juridiction de la FST~~", avec le nouveau texte: "~~L'ASTV se soumet au pouvoir disciplinaire des organes de juridiction de la FST et reconnaît leur décisions.~~"

## **Décision**

Les délégués approuvent la révision partielle des statuts: modification des articles 4, 12 et 24 ainsi qu'insertion du nouveau chapitre IX «Pouvoir disciplinaire et juridiction» à l'unanimité.

---

## **Remise des distinctions**

Les vitraux des gagnants du CI sont remis dès 2017 lors des assemblées des associations cantonales et de l'association régionale.

---

## **11. Honorariat**

C'est une des traditions de l'ASTV de mentionner et d'honorer les présidents des associations cantonales qui ont remis leur fonction à des camarades plus jeunes. Il s'agit de **Fritz Baumgartner**, AC BE, **Rinaldo Deplazes**, AC UR, **Giambattista Girelli**, AC TI, **René Messmer**, AC AI et **Michel Talon**, AC VD. En guise de remerciement et en hommage pour les services rendus aux tireurs vétérans et au monde du tir ils reçoivent un cadeau. L'assemblée les remercie chaleureusement.

**Marcel Odermatt**, AC SZ, se retire comme membre le plus ancien et président de la commission de vérification des comptes. Le comité central le remercie pour son travail et sa disponibilité. Avec les bons voeux pour l'avenir il reçoit également un petit cadeau.

**Heinz Gränicher**, secrétaire central, se retire après 8 ans pour raison d'âge du comité central. *A l'occasion de l'assemblée des délégués en 2009 à Erstfeld, Heinz était élu comme secrétaire central. Louer les mérites de notre camarade estimé dépasse le cadre de notre assemblée. Ce que l'instituteur primaire a effectué pour la cause publique est extraordinaire. Il a décrit sa vie dans un livre de 319 pages intitulé «pédagogue, chef de tir, capitaine des pompiers et autres titres de maître». Dans son œuvre il narre ses activités d'instituteur et de chef de l'office d'état civil, de tireur, d'officier, de politicien, d'inspecteur des pompiers, de directeur de chœur, costumes, concerts et théâtres, société gymnastique, club de hockey et naturellement pour sa famille. Le chapitre «être en bonne santé et malade» est impressionnant et émouvant ; il y raconte son calvaire dû à sa tumeur. Le président central se limite ici à décrire ses activités de tir. Tireur actif depuis 1959, 5 ans membre de la commission de tir 14,15 ans chef de section à Sumiswald. En 1973 secrétaire général et chef de stand tir régional de l'Emmental. En 1983 chef du secteur «commandes des passes» lors de la fête cantonale de tir à Sumiswald. 13 ans secrétaire des tireurs vétérans Berne-Emmental. 8 ans secrétaire central au comité central de l'ASTV.*

*Heinz Gränicher est membre d'honneur de l'association des tireurs vétérans Berne-Emmental.*

Cette activité importante et méritoire justifie amplement de nommer Heinz Gränicher membre d'honneur de l'ASTV. L'assemblée des délégués nomme à l'unanimité Heinz Gränicher membre d'honneur et ce avec de vifs applaudissements. Le président central le félicite chaleureusement pour cet inlassable labeur et lui souhaite, ainsi qu'à son épouse et sa famille tout le meilleur pour l'avenir et qu'il ne perde pas la confiance et la joie de vivre même que si sa santé n'est plus très bonne. En reconnaissance, le président central lui remet un cadeau de l'ASTV. Nous désirons pouvoir le saluer aussi à l'avenir et nous nous réjouissons de le revoir!

*Fritz Kilchenmann se retire pour des raisons personnelles après 9 ans comme membre du comité central. A l'occasion de l'assemblée des délégués en 2008 à Landquart, Fritz était élu comme membre de la commission de tir. Fritz est et était un tireur au fusil ainsi qu'au pistolet adroit, avec des connaissances techniques solides et une activité longue et couronnée de succès dans des comités à différents niveaux. En tant d'ingénieur-cœnologue il occupait différentes charges dans des organisations professionnelles. Il était actif dans la politique et pendant 8 ans il fut maire de Regensberg. En ce qui concerne le tir, je me limite aux fonctions dans les comités et laisse de côté les autres charges au sein du monde du tir. Dans la société de tir de Regensberg, Fritz a fonction-*

---

*né pendant 32 ans comme actuaire, secrétaire, secrétaire de tir et président. Dans l'association des tireurs du district de Dielsdorf il a été 12 ans chef des jeunes tireurs et président. Dans l'association zurichoise de tir il a siégé pendant 26 ans au comité cantonal, de 1992 à 2001 comme président. Il a été, pendant 25 ans, membre du curatorium du tir des membres des autorités politiques du canton de Zurich. Depuis 2007 il est membre du comité des tireurs vétérans de Dielsdorf. Au comité central, Fritz, en plus des fonctions comme chef de tir, représentait l'ASTV dans la commission technique fusil de la FST de 2014 à 2017. En 2016 et 2017 il a pris en charge le championnat suisse individuel de tir au pistolet à air comprimé.*

*Fritz Kilchenmann est membre d'honneur de la société de tir de Regensberg, de l'association des tireurs du district de Dielsdorf, de l'association zurichoise de sport et président d'honneur de l'association zurichoise de tir sportif.*

Cette activité importante et méritoire justifie amplement de nommer Fritz Kilchenmann membre d'honneur de l'ASTV. L'assemblée des délégués nomme à l'unanimité Fritz Kilchenmann membre d'honneur et ce avec de vifs applaudissements. Le président central le félicite chaleureusement pour son travail et lui souhaite le meilleur pour l'avenir, une bonne santé et joie de vivre.

**Fritz Kilchenmann**, membre de la commission de tir, remercie chaleureusement au nom de Heinz Gränicher, secrétaire central et en son nom pour la nomination en qualité de membres d'honneur. Cet honneur signifie pour lui la reconnaissance de son activité au comité central de l'ASTV. Il signifie aussi qu'il s'estime encouragé à continuer son travail pour l'ASTV et en faveur des tireuses et tireurs et promet de tenir ses paroles. Le tir suisse est unique au monde et appartient aux éléments de base pour le maintien de notre autonomie, liberté et indépendance. Il mérite le soutien inconditionnel de nous tous. Engageons-nous tous. En particulier il remercie ses camarades du comité, mais aussi l'association régionale, les associations cantonales et les sous-associations de la région du centre. Pour lui c'était toujours une grande joie et impressionnant de voir avec quel engagement les cheffes et les chefs de tir ont maîtrisés leurs tâches à sa satisfaction. Merci beaucoup. Il espère que son successeur profite aussi de la même attention. Il se réjouit de nous revoir lors de la FFTV 2019 à Zurich. Il souhaite à l'ASTV un futur prospère selon notre devise «pour notre plaisir – et comme exemple pour notre jeunesse».

---

## 12. Orientation sur la Fête fédérale des tireurs vétérans 2019

**Peter Frei**, membre du comité d'organisation de la 26ème Fête fédérale des tireurs vétérans 2019 donne les informations suivantes :

### **Dates importantes**

05 au 10.08.2019

12 au 16.08.2019

13.08.2019 ⇒ journée officielle

17.08.2019 ⇒ tir inter-associations

**Devise** amitié dans la liberté

**Principe** une fête de tireurs pour les tireurs

### **Comité d'organisation**

Président: A. Türler, conseil de ville, tireur, chasseur

Vice-président: P. Frei

Secrétaire: A. Malär

CC ASTV: F. Zogg

Président ACTZH: I. Stirnimann

ACTZH: B. Henggeler

Tirs: F. Kilchenmann  
Finances: Hr. Amstutz  
Médias: Ch. Brändli  
Logistique: B. Fuchs  
Personnel: R. Hegner  
Sponsoring: H. Oberson

Les membres du CO orienteront sur place sur la FFTV 2019 lors des assemblées des délégués cantonales et de l'association régionale.

### ***Page d'accueil***

[www.esfv19.ch](http://www.esfv19.ch)

**Bernhard Lampert**, Président central, remercie chaleureusement Peter Frei pour la disponibilité des camarades zurichois d'avoir repris la grande tâche et la responsabilité. Le CO de la 26<sup>ème</sup> Fête fédérale des tireurs vétérans est le garant de nous préparer une grandiose fête sympathique marquée de convivialité.

---

### **13. Détermination du lieu de séjour pour l'AD 2018**

#### **Léon Frésard, président AC JU,**

est très heureux que l'AC JU puisse organiser la prochaine AD du 14.04.2018 dans la salle polyvalente à Glovelier JU. Le CO s'est constitué et la salle est réservée. L'AC JU peut fêter en 2018 l'appartenance depuis 40 ans à l'ASTV. Grâce à la Transjurane on arrive en 40 minutes d'Oensingen ou Bienne à Moutier. Jusqu'à Glovelier il y a encore 25 km.

Le Jura est un petit canton et appartient depuis 1979 à la Confédération. Il compte environs 73'000 habitants. La surface totale est d'environ 839 km<sup>2</sup>. Les industries principales sont l'horlogerie et l'agriculture. Il y a 200 ans on commençait avec la fabrication de cigarettes Parisienne à Boncourt JU.

Avec de vifs applaudissements, l'assemblée des délégués confie l'organisation de la 104<sup>ème</sup> assemblée des délégués à l'association cantonale JU. Le président central remercie les camarades de l'AC JU pour la reprise de l'AD 2018.

---

#### **Allocation de Luca Filippini, vice-président de la FST,**

nous présente les salutations du comité et de la présidente de la fédération sportive suisse de tir. L'effort des dernières années dans le domaine sport d'élite et l'encouragement de la relève ont conduit l'année passée à de bons résultats au niveau international. Avec des succès d'athlètes individuels nous avons gagné des médailles aux championnats d'Europe et mondial CISM. Cela procurait au tir de sport dans la Suisse une publicité impayable et une présence dans les médias. Il s'agit maintenant de stabiliser le futur. L'ouverture du centre de performance national à Macolin permet l'encadrement de trois tireurs professionnels, qui peuvent ainsi se concentrer 100 % sur le tir. Deux des trois sont des militaires au bénéfice d'un contrat de sport d'élite (Nina Christen et Jan Lochbihler) et reçoivent 50 % de leur salaire de l'armée. Ce sont des perspectives intéressantes pour le tir de sport. A la suite de ces bons résultats, la FST reçoit plus de fonds de Swiss Olympic. Le 29.04.2017 l'assemblée des délégués de la FST se tiendra à Lugano. Dans les prochaines 4 années la FST a besoin pour le sport d'élite d'environ CHF 4 millions. Pour cela nous demandons un crédit cadre. Le sport d'élite recevra pour la période olympique CHF 8 millions, dont 4 de la FST et le reste est financé par des tiers (Swiss Olympic, OFSPO, DDPS etc.). La collaboration avec l'armée est très importante. Par exemple dans le domaine Jeunes Tireurs où l'âge minimal a été

baissé l'année passée à 15 ans. Nous avons eu une croissance de la participation d'env. 50%. Nous devons faire plus pour le sport populaire. L'exercice du tir de sport avec les armes de l'armée est unique au monde. La génération de nouveaux membres est très importante. En 2019 aura lieu la FFTV, mais aussi la FFTJ dans la région Suisse orientale. En 2020 aura lieu la FFT à Lucerne. Nous pourrions profiter d'un grand soutien de l'armée. Le droit de détention de l'arme de l'UE est moins positif. L'UE a décidé des nouvelles directives pour le contrôle et la sécurité. La Suisse, membre de l'espace Schengen doit reprendre ces directives. La FST luttera avec des autres organisations contre ces nouvelles directives. Le peuple suisse s'est prononcé la dernière fois en 2011 contre ces durcissements. Les nouvelles directives contiennent des nouveautés subtiles. Les tireurs n'ont pas besoin de ces changements. Ce sera notre tâche de transmettre cela à nos représentants à Berne. A l'AD du 29.04.2017 nous aurons, en plus des affaires statutaires, à remplacer la présidence vu que la présidente actuelle a présenté sa démission. L'orateur remercie les tireuses et tireurs présents pour leur participation et souhaite à chacun une saison de tir intéressante, très active et sans accident.

Le président central remercie Luca Filippini pour son message de salutations et lui souhaite tout de bon et beaucoup de succès le 29.04.2017.

---

#### **14. Divers**

La parole n'est pas demandée.

---

#### **Epilogue du président central**

Le président central remercie

- Le comité d'organisation de cette journée pour l'excellente préparation et organisation de l'assemblée des délégués. Il prie le président Godi Blättler, de transmettre ces remerciements et notre reconnaissance aux nombreux bénévoles.
- Le donateur de l'apéro.
- les charmantes dames d'honneur – leur sympathique présence fait un effet bienfaisant par rapport aux délibérations réglementaires. Elles ont enrichi la journée avec une note féminine.
- les hôtes d'honneur pour leur présence et leur intérêt pour notre cause.
- les associations cantonales et l'association régionale, pour le déroulement rapide et sans frictions de l'assemblée et la confiance qu'elles ont manifestée au comité central en appuyant ses propositions.
- les représentants de la presse pour l'information si possible objective. Nous vous remercions si vous commentez nos fêtes pendant l'année et faites de la publicité pour nous.
- les camarades du comité central pour leur bonne collaboration. Il espère pouvoir compter aussi au futur sur leur soutien et bonne collaboration.

Il souhaite à chacun un bon retour dans son foyer. Espérons que le futur vous donne une bonne santé, joie de vivre et satisfaction. « Bon Tir » aux vétérans et vétérans du tir en espérant qu'ils puissent encore longtemps s'adonner à notre sport. Selon notre devise

**« pour notre plaisir – et comme exemple pour notre jeunesse ».**

La 103ème assemblée des délégués de l'association suisse des tireurs vétérans se termine à 12h40.

23.04.2017

Walter Ruff  
Actuaire de l'association